académie Dijon

direction des services départementaux de l'éducation nationale Côte-d'Or

> éducation nationale



Pôle finances-Hygiène-Sécurité-Logistique de la Côte-d'or (FIHSL 21)

affaire suivie par
Evelyne Bosc
Téléphone
03 45 62 75 15
Fax
03 45 62 75 49
Mél.
fihsl21 @ac-dijon.fr

2G, rue général Delaborde BP 81 921 21019 Dijon cédex tél: 03 45 62 75 00 Fax: 03 45 62 75 33 Dijon, le 22 juin 2016

La directrice académique des services de l'éducation nationale, directrice des services départementaux de l'éducation nationale de la Côte-d'Or

à

Monsieur Franck Deletraz secrétaire départemental SE-UNSA de Côte d'Or 15 Boulevard Pompon 21000 Dijon

Objet : Exercice de sécurité civile.

Référence : votre courrier en date du 17 juin 2016.

En réponse à votre courrier cité en référence, concernant la mise en place d'un exercice de sécurité civile dans les écoles du département, je vous rappelle que la circulaire ministérielle n°2015-206 du 25 novembre 2015, programme deux exercices de sécurité civile dans l'année scolaire.

Suite aux attentats, le gouvernement a pris des mesures de protection des espaces scolaires; un premier exercice de sécurité civile s'est déroulé dans tous les établissements du département en janvier 2016.

Mon courrier en date du 2 juin à destination des directeurs d'écoles, propose un scénario, pour un second exercice de sécurité civile sur le thème « attentat-intrusion », en accord avec les services de police et de gendarmerie. Il est bien précisé que la date de l'exercice est laissée à l'initiative du directeur d'école.

Certains directeurs d'écoles m'ont signalé la mise en place de cet exercice après la rentrée scolaire; des directeurs d'écoles, avec l'aide des services de police ou de gendarmerie, ont programmé l'exercice en juin.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Evelyne Greusard